FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025 – 2026

2025 - 2026 EN IMAGES

























2025 - 2026 EN IMAGES

























SOMMAIRE



ÉDITO 5

ORGANISATION NATIONALE DE 6 À 8

1 NOTRE VISION *de 9 à 16*

2 NOS MOYENS POUR Y PARVENIR *de 16 à 30*

3 RAPPORT FINANCIER *de 30 à 33*

PERSPECTIVES 34

GLOSSAIRE 35

L'OUVERTURE

Pourquoi s'ouvrir aux autres ? Quel bénéfice pour la FFMC et le monde de la moto ?
Formée d'un assemblage d'associations ou motos clubs aux noms aussi évocateurs que "Les Gueux de la route", Moto Fidélité, Moto Solidarité, Moto Liberté, ADMR (Association de Défense des Motards Rouennais), CDMB (Comité de défense des motards bordelais) *etc*. la FFMC a toujours rassemblé un large éventail de motards et de pratiques.
L'important c'était la passion commune !

Traduite dans nos statuts qui ont évolué à plusieurs reprises depuis 1980, cela est devenu "l'objet" de la FFMC (article 4) qui précise entre autres notre volonté de fédérer et défendre TOUS les usagers de deux et trois-roues motorisés, sans distinction d'aucune sorte ; développer la pratique ; promouvoir les valeurs de solidarité, d'égalité, de liberté, de responsabilité, d'entraide, de tolérance ; préserver notre indépendance ; rejeter toute forme de discrimination ; se reconnaitre dans les principes de l'Économie sociale qui place en son centre les individus, le fonctionnement démocratique, et où le profit n'est pas une finalité.
Ces valeurs auxquelles nous sommes viscéralement attachés rallient nombre de motards, bien au-delà de nos adhérents.

Les pratiques de la moto sont diverses. Les pratiquants sont différents, mais tous se reconnaissent dans des valeurs communes : Liberté, Solidarité, Responsabilité.

Il était donc normal qu'au fil du temps une place soit faite pour les associations nationales qui ne sont pas des antennes départementales. HMS, ASF, GMC, AMA, SMA, Triton Club ont ainsi pu rejoindre le mouvement FFMC pour représenter des sous-ensembles de la *motardie*, qui voulaient apporter leur pierre à l'édifice et avoir voix au chapitre. Aujourd'hui, l'AME et la WIMA souhaitent nous rejoindre.

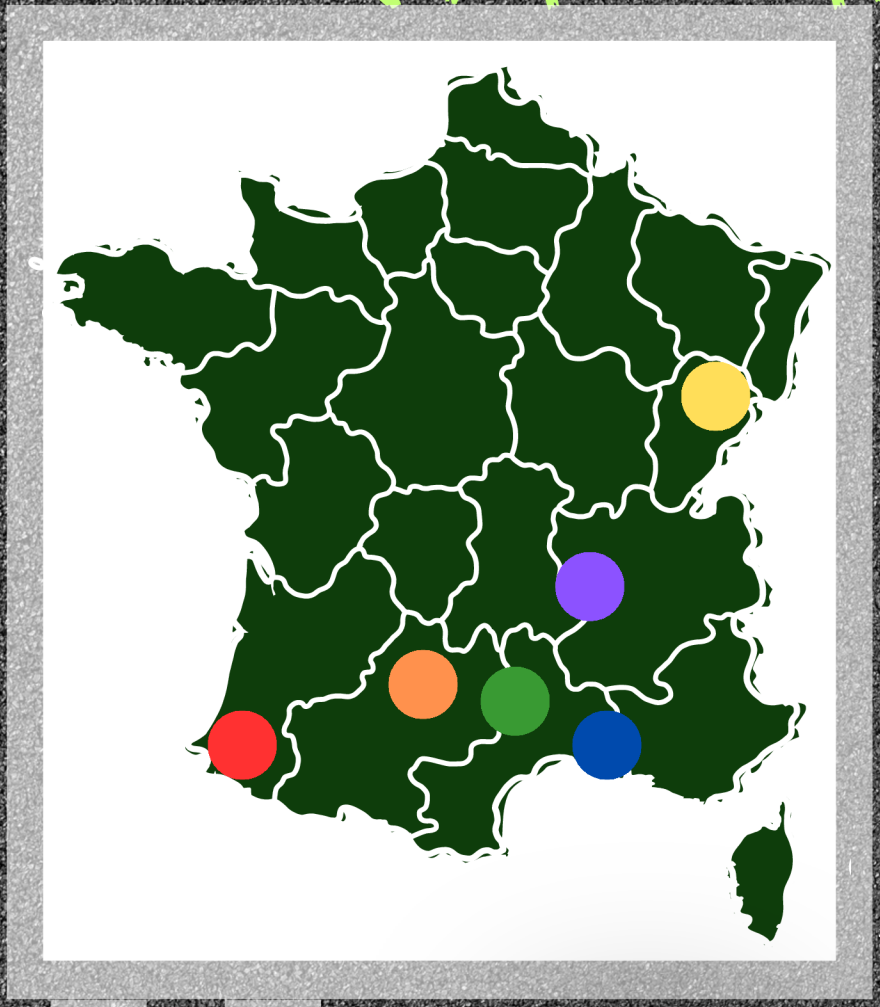
C'est une reconnaissance de la capacité de la FFMC à fédérer des motardes et des motards d'horizons différents, qui se reconnaissent dans nos valeurs et soutiennent nos combats.

Le mouvement FFMC est riche de diversité et s'est toujours ouvert aux autres acteurs du monde motard par la Mutuelle, les Éditions, la FFMC Loisirs, l'AFDM et même au-delà avec ERJ, les participations institutionnelles comme au CNSR ou au CSER, et les liens réguliers entretenus avec différents interlocuteurs comme les autres usagers avec qui nous partageons le même espace public (cyclistes, piétons, automobilistes).

Ces capacités de dialogue, d'ouverture placent la FFMC à part et en font un interlocuteur incontournable et unique.

ORGANISATION NATIONALE

BUREAU NATIONAL (BN)



Le Bureau National est l'instance élue de la FFMC pour diriger son activité entre deux Assemblées Générales selon les orientations qui y sont adoptées. Il a pour rôle de dynamiser la Fédération et d'assurer sa cohésion. Dans ce cadre, il travaille à renforcer les synergies entre les antennes départementales, les structures du Mouvement et les bénévoles.

SES MISSIONS : METTRE EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS DÉFINIES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. ASSURER LA COHÉRENCE ENTRE LES ACTIONS DE LA FFMC ET SES VALEURS, SOUTENIR LES ANTENNES, ÊTRE À LEUR ÉCOUTE, FAVORISER L'ENTRAIDE ENTRE ELLES, ET RENFORCER LA COHÉSION NATIONALE AINSI QUE L'IMAGE DE LA FÉDÉRATION.

6 MEMBRES

Renouvelés par tiers

Composition au 23/05/2026



Christophe Boulais
(issu de la FFMC64, élu en 2023)
Coordinateur national



Gwen-Aël Lamoureux
(issu de la FFMC76, adhérent de la FFMC48, réélu en 2023)
Coordinateur adjoint



James Jette
(issu de la FFMC13, réélu en 2024)
Membre du BN



Joëlle Jardot
(issue de la FFMC90, élue en 2024)
Membre du BN



Christophe Finiels
(issu de la FFMC69 et élu en 2025)
Membre du BN



Alexis Brozek
(issu de la FFMC12, réélu en 2024)
Trésorier National

ORGANISATION NATIONALE

SECRÉTARIAT NATIONAL (SN)

L'avenir de la FFMC réside dans sa capacité à s'adapter, à se renouveler et à continuer à agir au-delà du mouvement. Le BN a donc décidé d'une nouvelle répartition des responsabilités au sein du SN.

Les expertises individuelles et complémentarités naturelles ont déjà conduit à des initiatives communes fructueuses, cette évolution assure une meilleure lisibilité des priorités, des rôles de chacun et un soutien renforcé au BN.



Aurélie Ronfort
Secrétaire Générale

SES MISSIONS : EN AUTONOMIE ET SOUS LA RESPONSABILITÉ DU BN, ÊTRE EN APPUI DES BÉNÉVOLES ET APPORTER SOUTIEN ET EXPERTISE TECHNIQUE AUX ANTENNES ET AU BN.



Éric Thiollier
Chargé de plaidoyer



Homère Gillon
Alternant en communication



Rodrigue Rubin
Chargé de communication



Vanessa Lebrun
Directrice Financière

ORGANISATION NATIONALE

15 MANDATAIRES

Des bénévoles "spécialistes".
Les mandataires nationaux, adhérents de la FFMC, interviennent dans des domaines proches de leurs compétences ou centres d'intérêts. Ils reçoivent une délégation du BN, reconduite annuellement à l'issue des Assises nationales.

Eric Maldiney *(FFMC)*
Relations FEMA.

Emmanuel Mumbru *(FFMC 91)*
Infographie

Cyrille Petion *(FFMC 33)*
Traitement des adhésions et gestion du système d'information.

Fabrice Vidal *(FFMC 54/55)*
Finances et gestion.

Pascal Wolf *(FFMC 54/55)*
Représente la FFMC au Conseil Supérieur de l'Education Routière (CSER)

Didier Renoux *(titulaire, FFMC 54/55)*
et Isabelle Lebret *(suppléante, FFMC PPC)*
Représentent la FFMC au Conseil National de Sécurité Routière (CNSR)

Benjamin Marchandise *(FFMC 69)*
Animation groupe de travail "Infrastructures"

Pour l'année 2025/2026, le bureau national a confié 15 mandats à des militants issus des antennes afin d'apporter un appui sur des sujets spécifiques et dont l'aide est précieuse.

Jean-Marc Belotti *(FFMC PPC)*
Circuits et relations FFM.

Hugo Bessenay *(FFMC 21)*
Affaires publiques

Nicolas Fleury *(FFMC 26/07)*
Pilotage du Groupe de travail "Projet Associatif"

Norbert Cabrol *(FFMC 73)*
Gestion des sites internet des antennes.

Fabien Delrot *(FFMC 73)*
(a démissionné fin 2025)
Fédéralisme et projet associatif

Nicolas Garand *(FFMC 34)*
Organisation Assises et JTI (Responsable logistique)

José Aznar *(FFMC13)*
Comité de gestion de la Fondation Mutuelle des Motards

2 VÉRIFICATRICES AUX COMPTES

Elles sont élues lors des Assises nationales et font le lien entre les antennes et la trésorerie nationale.

Arlette Roca *(FFMC 91)*
Nicole Demesure *(FFMC 19)*

Le Bureau national bénéficie également de l'investissements de nombreux militants du mouvement (antennes & structures) au sein des commissions et des groupes de travail dont voici un aperçu (ceux que nous aurions oublié nous pardonneront).

COMMISSION FORMATION

Nicolas Fleury *(FFMC26/07)*, **Frederic Jeorge** *(FFMC 04/05)*

COMMISSION ERJ

Francis Cervellin *(FFMC 84)*, **Frédéric Jeorge** *(FFMC 04-05)*, **Cécile Balestier** *(Mutuelle des Motards)*, **Sandrine Chauvet** *(FFMC 87)*, **Francisco Vitorino** *(FFMC Loisirs)*, **William Tournier** *(FFMC 59)*, **Pascal Wolf** *(FFMC 54-55)*, **Cyrille Petion** *(FFMC 33)*

GROUPE DE TRAVAIL PROJET ASSOCIATIF (GTPA)

Philippe Maussion *(FFMC 59)*, **Marc Bivert** *(FFMC 71)*, **Marcel Jardot** *(FFMC 90)*, **Nicolas Fleury** *(FFMC 26/07)*, **Jean Gilibert** *(FFMC 63)*, **Pascal Avoyne** *(FFMC 64)*, **Céline Cannée** *(FFMC 28)*, **Marie Odile Charbonnel** *(FFMC 03)* **Louis Hubert** *(FFMC 27)*

AVENIR MOTARDS (AM)

Damien Tessier *(FFMC 77)*, **Nicolas Tichoux** *(FFMC 69)*

PARTIE 1: NOTRE VISION

A- TRANSMISSION ET PÉRENNITÉ DE LA FÉDÉRATION



GROUPE DE TRAVAIL PROJET ASSOCIATIF (GT PA)

Pour continuer à jouer un rôle majeur dans la défense des motards, la FFMC doit s'adapter sans cesse, sans pour autant remettre en cause ses valeurs. Dans ce but, le GT PA est chargé de conduire une réflexion et de faire des propositions concernant l'avenir de la FFMC, en fonction des évolutions de la société, tout en respectant ses valeurs démocratiques et fédérales.

En 2025 le GT a fourni de nombreuses propositions et un atelier aux Assises, dans le cadre du mandat assumé par Fabien Delrot. Son départ au dernier trimestre 2025 a demandé un délai pour nommer un nouveau mandataire puis relancer le groupe (en accueillant à cette occasion de nouveaux membres). Ses travaux portent sur des enjeux très divers :

- Diagnostic de la situation : analyse des forces et des faiblesses de la FFMC,
- Difficultés rencontrées par les antennes,
- Identification des pistes d'évolution permettant d'augmenter la visibilité de la FFMC, son attractivité et améliorer sa réponse aux attentes des 2/3RM de la société d'aujourd'hui.
- Taux de pénétration dans la population motarde,
- Adaptation aux évolutions de la société,
- Vieillissement des militants



Des orientations proposées par le GT ont déjà été mises en œuvre : ouverture aux jeunes, aux femmes, aller vers plus d'inclusivité et une plus grande diversité ; développer une communication modernisée s'appuyant sur des canaux diversifiés et en s'adaptant aux nouvelles technologies ; développer les actions de formation en faveur des militants.

Ce travail permanent d'analyse et de proposition, effectué par des bénévoles, permet à la FFMC de conserver une vision stratégique de la défense des utilisateurs du 2/3 RM, et d'orienter ses actions "politiques", c'est à dire sa capacité à naviguer à travers les relations formelles et informelles pour soutenir le succès de ses idées et ses projets.



AVENIR MOTARDS : UNE OUVERTURE AUX MOTARDS DE FRANCE

En 2025, la formule du Groupe de Travail "Jeunes" avait vécu, le GT s'est transformé en une communauté de motards, échangeant sur Discord (application de messagerie) des conseils de conduite ou d'équipement ou idées de balades ;

Avenir Motards doit permettre d'attirer des jeunes motards, avec une formule plus divertissante, pour les intéresser au mouvement FFMC en les intégrant à différents niveaux.

L'objectif de cette communauté est de permettre aux motards, notamment les jeunes, de se connecter et se retrouver localement pour organiser et/ou participer à des événements et activités afin de créer du lien et de pouvoir mélanger nos adhérents avec des motards que nous n'arrivons pas à atteindre pour transmettre notre message et porter nos combats à leur connaissance.

FORMATION DU MILITANT

COMMISSION FORMATION

Après une première formation coordinateur “béta”, la formation prodiguée au Bureau national en septembre 2024 par Guillaume Chocteau sur l’économie sociale et solidaire a lancé le coup d’envoi des formations FFMC.
Depuis sont intervenues les formations suivantes :

<u>En présentiel</u>

- Deux formations « Être ou devenir coordinateur ».
- En collaboration avec le GTPA : Fédéralisme et statuts types : comprendre pour mieux agir ensemble, aux Assises.
- Accueillir les « nouveaux militants » : comment sortir de l’entre-soi ?, aux JTI .
- Média-training en Région Auvergne Rhône Alpes.

Deux formations de formateurs ont réuni une dizaine de personnes investies nationalement dans le mouvement FFMC. L’objectif est de trouver la meilleure formule à proposer aux bénévoles amenés à décliner en région les formations pensées par la commission.

DIMANCHE DE LA FORMATION

Depuis les dernières Assises, il y a eu 8 Dimanches de la formation, généralement le deuxième week-end de chaque mois, et auxquels tous les militants peuvent participer

- Le Fédéralisme
- Campagne des super-héros
- Répondre à une interview chiffrée
- Clôturer son année comptable
- L’Europe, la FEMA, le Lobbying
- Le système d’information de la FFMC : partager ses données ? Avec qui, pourquoi ?
- l'IA : Comment bien l'utiliser, comment en éviter les pièges ?

Chaque thématique donne lieu à des supports, des vidéos mises à la disposition de tous.

ACCOMPAGNEMENT PAR LE SN

Le SN propose de nombreuses formations afin d’aider les antennes à maitriser notre système interne et gérer leur antenne. Comptabilité, CANAM, GAEL, SCOTR...
Vanessa, Aurélie, et Éric dispensent ces formations. Depuis 2024, Rodrigue et Homère proposent des cours de communication.
Ces cours permettent de répondre aux questions, problématiques ou attentes des antennes pour améliorer leur communication sur les réseaux ou sur le terrain. En 2025, 34 formations, soit 64 h réparties entre 25 antennes ont été mises en œuvre. En 2026, plus de 20 h de cours à plus de 10 antennes ont déjà été dispensées. Cette année, la formation ira plus loin dans l’accompagnement des antennes : certaines antennes bénéficieront d’un accompagnement personnalisé et d’un audit de leur communication sur les réseaux sociaux.
Des cours qui plaisent aux antennes, car 80 % des répondants sont satisfaits du cours qu’ils ont suivi.

COMMISSION ERJ

La FFMC compte, depuis la naissance du programme, 1127 intervenants ERJ bénévoles (544 formés en stage, accompagnés de 585 assistants). Pour l’année scolaire 2025-2026, 378 interventions ont été déjà été effectuées dans toute la France à la date de rédaction de ce rapport (avril 2026), selon notre système SIDES de suivi des interventions en milieu scolaire.
Cela correspond à 1222 classes visitées.
Ces bénévoles peuvent maintenant porter fièrement les couleurs de l’ERJ grâce à une large distribution de T-shirts.

Si l’évaluation quantitative du programme ERJ est en place depuis de nombreuses années, l’évaluation qualitative est à penser. L’évaluation du continuum éducatif en matière de sécurité routière et de la perception des risques chez l’adolescent est une préoccupation du CNSR à laquelle la FFMC est prête à contribuer au travers du programme ERJ.





La commission se félicite du retour actif en son sein de la FFMC Loisirs qui apportera, assurément, un nouvel éclairage pour alimenter ses travaux .

B - LA DÉFENSE DE LA PRATIQUE DE LA MOTO

LA CIRCULATION INTER-FILES ENFIN LEGALISEE : LES 1 AN D'UNE VICTOIRE SYMBOLIQUE POUR LE MOUVEMENT MOTARD



Un an après la parution du décret du 9 janvier 2025, qui a scellé le cadre légal de la Circulation Inter-Files (CIF) pour les deux-roues motorisés (2RM), la FFMC avec le soutien de la Ligue de Défense des Conducteurs (LDC), a sondé les usagers de la route, motards comme automobilistes.

Les résultats sont sans appel :

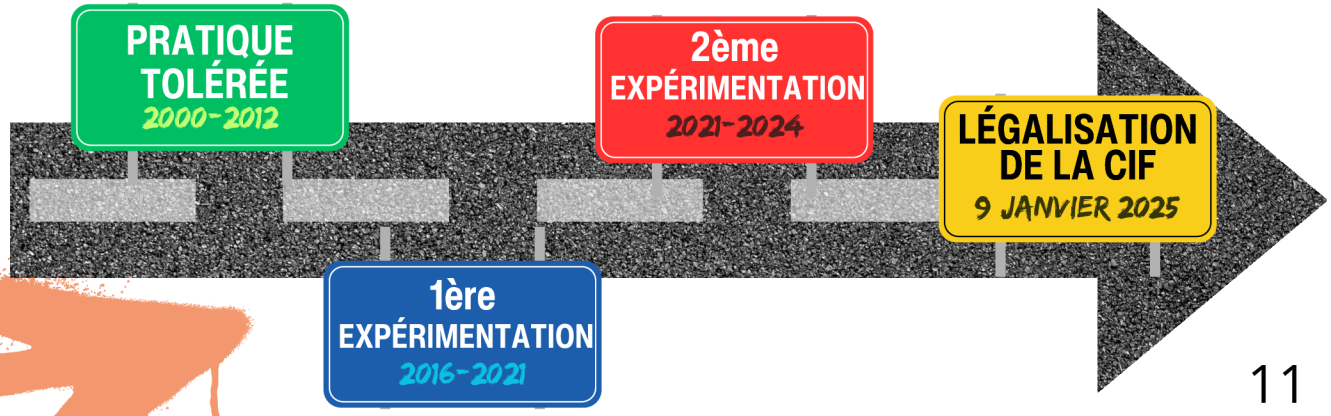
- les deux tiers des répondants estiment que les règles encadrant la CIF ont amélioré les conditions de circulation dans les embouteillages (dont un tiers notent une "nette amélioration" et deux tiers une amélioration "plutôt positive").
- 30 % des sondés jugent que la légalisation n'a rien changé par rapport à la pratique qui préexistait.
- Ceux qui jugent qu'elle a dégradé les conditions de circulation sont très minoritaires (2 % des répondants).

Ce plébiscite montre que la légalisation a permis

- de discipliner la pratique, tant chez les utilisateurs de 2/3RM que chez les automobilistes, réduisant les comportements anarchiques,
- de sortir les conducteurs de 2/3RM de l'incertitude juridique,
- de l'enseigner dans les écoles de conduite.

La FFMC se félicite de cette première année de légalisation qui confirme que le bon sens des usagers, couplé à un cadre légal clair, favorise la mobilité et la sécurité de tous.

Elle surveille de près les témoignages qui lui parviennent quant à des verbalisations intervenues pour "CIF irrégulière", et ainsi mieux comprendre les critères qui amènent les forces de l'ordre à verbaliser.



MOBILITÉ

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)



Mises en place à partir de 2015 au nom de la lutte contre la pollution, les Zones à Faibles Émissions (ZFE) visaient a exclure des centres villes les véhicules jugés polluants car trop anciens. Elles ont logiquement suscité une contestation grandissante.

En 2025, Alexandre Jardin, écrivain et cinéaste, a initié le mouvement « Les #Gueux ». Rapidement, la FFMC par l'entremise de l'antenne FFMC-Paris Petite Couronne (PPC) a soutenu ce mouvement.

Plusieurs rassemblements de motards et d'usagers de la route se sont tenus dans toute la France pour demander l'abrogation des ZFE. Combiné à un intense lobbying auprès des députés et des maires, le résultat a été leur suppression partout en France (sauf à Paris et Lyon) par un vote solennel en commission mixte paritaire. Pour autant, nous sommes toujours dans l'incertitude concernant cette mesure rejetée par 77% des français qui la jugent discriminatoire (Sondage IFOP).

Cette suppression marque un tournant politique et relance le débat sur les alternatives possibles pour concilier écologie, mobilité et justice sociale. La FFMC est persuadée qu'il y a un ensemble de solutions moins brutales qui peuvent être mises en œuvre, plutôt que de dire aux pauvres de ne plus rouler.



De g à dr : Jean Marc Belotti (FFMC PPC), Alexandra Legendre (LDC), Alexandre Jardin et Laurent Jaoul (Les #Gueux)



De g à dr : Nathalie Troussard (LDC) ; Christophe Boulais (FFMC) Alexandre Jardin, et Pierre Meurin, député du Gard

Nous le rappelons avec force : Le 2/3 RM est l'une de ces solutions.

À l'occasion des élections municipales, la FFMC s'est associée au mouvement d'Alexandre Jardin #LesGueux pour remettre le sujet au coeur des enjeux électoraux, avec notamment le site zfepouroucontre.fr



GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉ

Le GT Mobilité, avait, dans le cadre des ZFE, mission de donner des éléments d'information et d'action aux antennes pour plaider la place du 2/3RM dans la mobilité du quotidien. Il a remarquablement mené et terminé ses travaux. Outre les documents mis à disposition dans l'extranet, ses travaux ont également irrigué le GT PA pour ce qui concerne le plaidoyer moto, et le GT infrastructures. Le BN remercie toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin aux travaux du GT Mobilité.

SCANNEZ-MOI

CONCLUSION

Pour être entendu par les autorités en charge des mobilités il faut prendre en compte les besoins de tous les usagers et se présenter comme apporteur de solution plus qu'en souleveur de problème.

CONTRÔLE TECHNIQUE (CT2RM)

19 ans après la première mention d'un CT2RM dans un rapport du Conseil général des ponts et chaussées, 12 ans après l'adoption d'une directive européenne qui, après des batailles homériques à Bruxelles, permettait aux États membres de proposer des alternatives au contrôle technique, la France s'est résolue à mettre en œuvre une mesure dictée par des multinationales du contrôle technique, par quelques groupuscules pseudo-écolos, et contrainte par le Conseil d'État, alors que nous la savons inutile, inefficace, et coûteuse. La FFMC reste mobilisée et continue le combat à travers le boycott, et la pétition désormais examinée par l'Assemblée Nationale.

ACTIONS DE LA FFMC



NON AU CT2RM

INFRASTRUCTURES



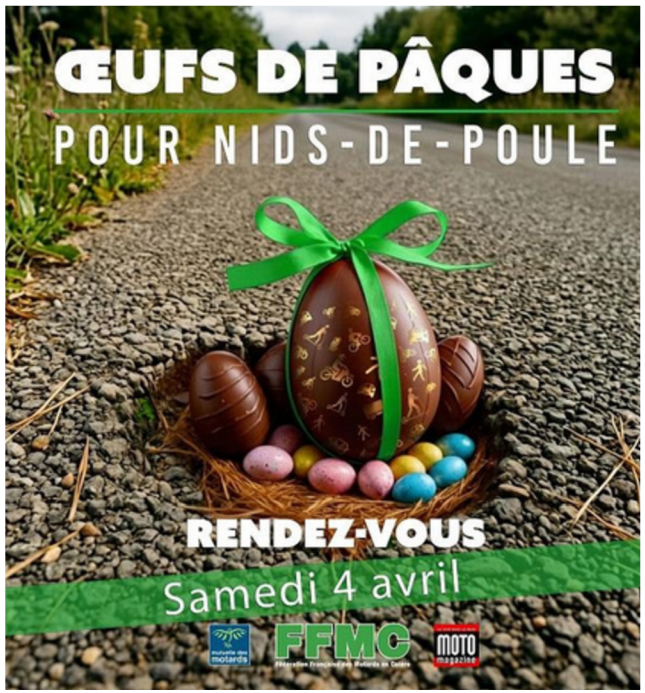
Les infrastructures routières, leur entretien et leur aménagement constituent un risque majeur pour les usagers de 2/3 RM.

Un risque routier qui est de plus en plus présent pour les conducteurs de deux-roues : réductions des espaces dédiés aux véhicules motorisés, dégradation des chaussées, déploiement de plans vélo, installation d'infrastructures parfois dangereuses sans concertation ni étude préalable, ainsi que l'apparition de marquages et de signalisations nouveaux, parfois difficiles à comprendre.

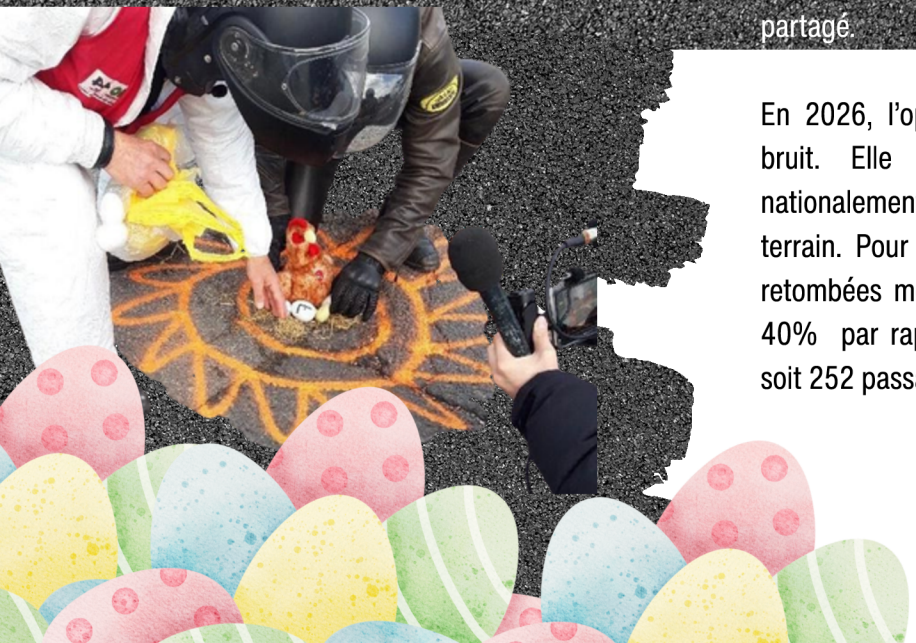
En 2026, la Fédération a réitéré ses opérations « Œufs de Pâques pour nids-de-poule », « Tag ta route dangereuse » ou encore « Motard d'un jour » visant à dénoncer ces aménagements et à interpeller les décideurs. Toutefois, il semble que ces initiatives soient peu prises en compte dans les politiques d'aménagement, les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités étant devenues un facteur déterminant de l'état des routes malgré la couverture médiatique locale et nationale.



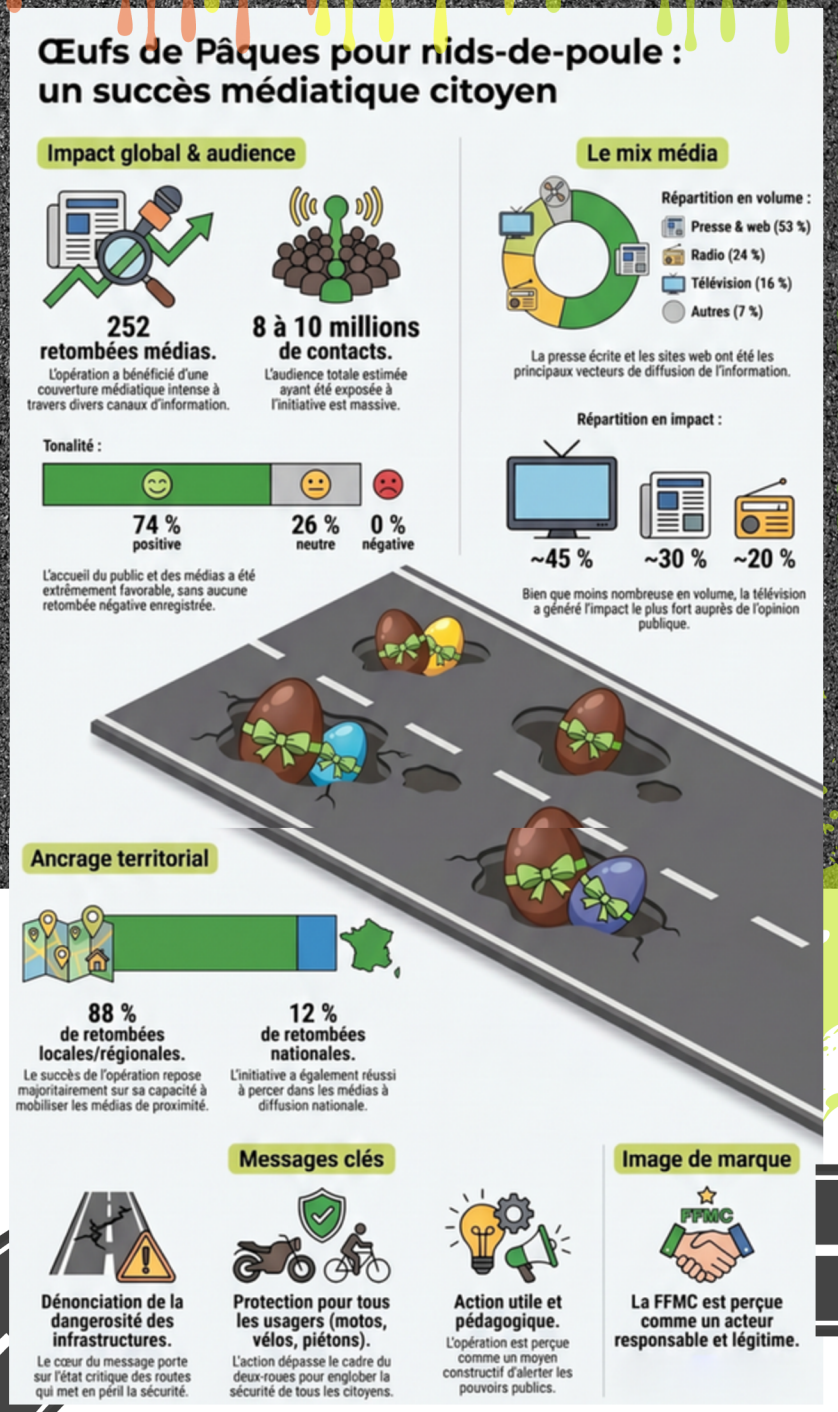
OPÉRATION ŒUF DE PÂQUES POUR NIDS-DE-POULE



L' opération « Œufs de Pâques pour nids-de-poule », du 4 au 6 avril 2026, avait pour objectif de mobiliser l'ensemble des usagers de la route autour de la question de l'état des infrastructures. Cette sixième édition, menée en partenariat avec la Mutuelle des Motards et Moto Magazine, visait à rendre visibles les dégradations dangereuses des chaussées en les signalant de manière humoristique et atypique à l'aide d'œufs et de paille.
Cette action, à la fois pédagogique et militante, s'adresse à tous les usagers de la voirie : conducteurs de deux-roues motorisés, cyclistes, automobilistes, utilisateurs de mobilités douces et piétons afin de rappeler que la dégradation des routes constitue un enjeu de sécurité partagé.



En 2026, l'opération a su faire plus de bruit. Elle est montée en gamme nationalement sans perdre sa force de terrain. Pour un total de 35 actions, les retombées médiatiques ont augmenté de 40% par rapport à l'édition précédente, soit 252 passages radio, TV, presse/web.



#TAGTAROUTE

LES ANTENNES SUR LE TERRAIN



FFMC 62 (PAS-DE-CALAIS)



FFMC 84 (VAUCLUSE)



FFMC 44 (LOIRE-ATLANTIQUE)

#TAGTAROUTE

GROUPE DE TRAVAIL INFRASTRUCTURES

Le GT infrastructures a été officiellement lancé en janvier 2026 afin d'élaborer une méthodologie et un référentiel utilisable par toutes les antennes pour améliorer les routes. Il est composé de militants experts dans le domaine des infrastructures routières et de la voirie.

A la suite d'une réunion constituante, des premières pistes ont été amenées par les participants (élaboration d'un référentiel technique commun, courriers et mails types pour les décideurs...).

Pour l'année à venir, le GT Infrastructures aura pour but de produire des supports "clé en main" pour les antennes afin de les aider dans la détection d'infrastructures routières défaillantes et d'être force de proposition auprès des autorités en charge de la voirie.



PARTIE 2: LES MOYENS

A - ANTENNES ET BÉNÉVOLES

Les membres du BN et du SN interviennent quotidiennement pour répondre aux sollicitations des antennes, travailler sur des projets, répondre à des interrogations ou apporter leur aide à des antennes en difficulté, comme récemment avec le cas de la FFMC 38.

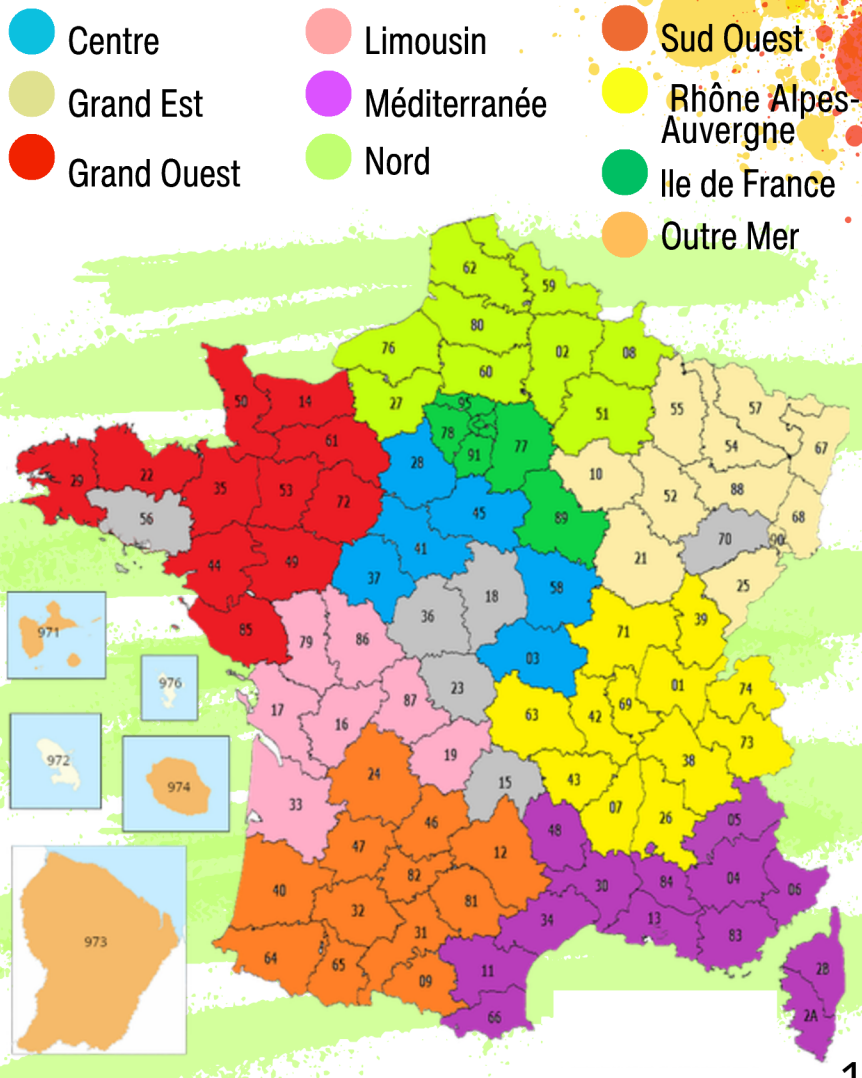
Le Bureau National a à cœur d'entretenir un lien étroit avec ses antennes pour renforcer la présence de la FFMC au niveau local et soutenir les militants.
Le BN constate la difficulté dans beaucoup d'antennes à mettre en œuvre leurs actions par manque de bénévoles. Un essoufflement s'opère et préoccupe les militants. Collectivement, la FFMC doit trouver une réponse à ce problème.

Elle a rajeuni son image et modernisé sa communication sur les réseaux pour toucher davantage de jeunes motards et motardes. Elle attire, par le biais d'actions de transmission (ERJ), des motards moins portés sur le revendicatif.
Il faut également que chaque coordinateur d'antenne sache déléguer, autant que faire se peut, les tâches et les dossiers afin d'impliquer toute son équipe et d'éviter la surcharge mentale.

C'est de la présence sur le terrain de ses antennes que la FFMC nationale tire sa légitimité, sa représentativité et sa cohésion. Mobility tests, Oeufs de Pâques ou #tagtaroute, manifestations, "Motards d'un jour", ou "Faîtes de la moto", relais Calmos ou consignes casque, ces actions cohérentes, réalisées de façon quasi exclusivement bénévole sont l'expression de nos valeurs de liberté, d'indépendance et de solidarité.



CARTE DES CONSEILS DE RÉGIONS





B - STRUCTURES

MUTUELLE DES MOTARDS



2025 a ouvert un nouveau cycle stratégique, plaçant la prévention au centre de notre action. En capitalisant sur les avancées du précédent plan axé sur la proximité avec nos sociétaires, nous avons franchi cette année plusieurs étapes importantes dans des domaines clés pour notre Mutuelle :

Nous avons profondément transformé notre accompagnement des victimes d'accidents en renforçant significativement notre soutien aux sociétaires et à leurs familles, qu'il s'agisse de sinistres matériels ou corporels. Cette approche plus humaine et globale reflète pleinement notre conception mutualiste de l'assurance.

La modernisation de nos outils et processus s'est poursuivie pour libérer du temps utile à nos équipes au service de nos sociétaires.

La cybersécurité a constitué un axe prioritaire : face à la multiplication des cyberattaques, classées risque numéro 1 par les assureurs avec le risque climatique, nous avons renforcé notre surveillance et notre infrastructure.



Notre présence sur les territoires s'est intensifiée avec la poursuite de la transformation de nos Maisons des Motards et la multiplication d'actions terrain, toutes accompagnées de messages de prévention, renforçant ainsi notre lien avec les motards.

Dans un contexte de marché moins porteur et plus concurrentiel, nous avons continué à attirer de nouveaux sociétaires et à développer notre portefeuille, tant sur nos réseaux directs qu'indirects. Face à une inflation qui perdure, nous avons mis tout en œuvre pour contenir l'évolution de nos tarifs, conformément à nos engagements mutualistes.







ÉDITIONS DE LA FFMC

Dans un contexte de crise durable de la presse, marquée par une érosion structurelle du print et un basculement rapide des usages et des investissements vers le numérique, les Éditions de la FFMC ont engagé une transformation profonde de leur modèle économique.

Cette transformation, portée par l'équipe avec l'appui du mouvement et de ses partenaires, repose sur une réorganisation globale des activités et l'ouverture de plusieurs chantiers structurants (abonnements, monétisation, contenus, diffusion). Elle traduit une volonté claire d'adapter durablement Moto Magazine aux évolutions du secteur, tout en préservant son indépendance et sa mission.

Le développement du site **motomag.com** constitue le socle de cette transformation. Complètement remanié et mis en production au premier trimestre, il structure désormais l'offre éditoriale et organise la diffusion des contenus. Il a mobilisé une part importante des travaux préparatoires, notamment pour permettre la mise en place prochaine du paywall et, plus largement, l'émergence d'un modèle numérique fondé sur la valorisation des contenus et des audiences .

L'activité publicitaire progresse de +17,5 %, tirée par une forte croissance du digital (+80 %), qui compense en partie le recul du print (-8 %). Cette évolution confirme la pertinence du positionnement multicanal (print, web, réseaux sociaux, vidéo) et la capacité des Éditions à préserver les flux d'investissement et à en capter de nouveaux.

Le chantier abonnements est engagé en profondeur, avec une évolution structurante : la création d'une fonction marketing dédiée, inexistante jusqu'alors. Celle-ci permet de passer d'une logique de gestion à une stratégie active de conquête et de fidélisation, fondée sur des offres simplifiées, une meilleure exploitation de la donnée et le développement de revenus récurrents. L'intégration du digital (abonnement numérique Premium) dans l'ensemble des offres constitue un levier central de cette transformation.

En parallèle, la montée en puissance des audiences numériques, notamment sur les réseaux sociaux, renforce la capacité du média à toucher de nouveaux publics et à développer des relais de croissance, tant éditoriaux que commerciaux. La monétisation de ces audiences digitales est appelée à se structurer progressivement, avec un potentiel de revenus significatif dès 2026.















Les Éditions poursuivent également leur engagement dans les combats collectifs du secteur de la presse, grace à son implication au sein du syndicat de la presse magazine spécialisée (SPMS). Les « droits voisins » en constituent une illustration concrète : ils permettent aux éditeurs d'être rémunérés lorsque leurs contenus sont utilisés par les grandes plateformes numériques (moteurs de recherche, réseaux sociaux, IA). Ce dispositif, issu d'un rapport de force syndical, génère désormais des revenus complémentaires récurrents et participe à la reconnaissance de la valeur du travail des journalistes.

Dans un environnement encore fragile, ces premiers résultats traduisent une mobilisation forte et une transformation en bonne voie. Les Éditions de la FFMC poursuivent ainsi la construction d'un modèle économique plus autonome, fondé sur le digital et la diversification des revenus, tout en restant fidèles à leur rôle au service des motards et du Mouvement.

AFDM

En 2025, la fréquence des contacts entre la FFMC et l'AFDM Nationale ont baissé, néanmoins les deux parties collaborent toujours ponctuellement ensemble, notamment à travers une opération de communication sur les réseaux sociaux (Instagram).

En 2026 les deux entités continuent à travailler ensemble. Une collaboration illustrée par la présence de l'AFDM Rhône-Alpes sur le stand mouvement au Salon du 2 Roues à Lyon.





FFMC LOISIRS

La FFMC Loisirs a été relancée après deux ans de refonte : projets reconstruits, dynamique relancée et présence retrouvée sur des événements nationaux comme le Salon du 2 Roues de Lyon. Malgré ces avancées, plusieurs limites persistent : un ancrage local inégal, une appropriation encore faible par certaines antennes, des supports de communication incomplets et un fonctionnement de groupes parfois à clarifier.

Aujourd'hui, l'enjeu principal se situe sur le terrain. Certaines antennes sont dynamiques, tandis que d'autres peinent à mobiliser, ce qui freine l'impact global. Pour y remédier, il est essentiel de renforcer l'engagement local en désignant des référents, en améliorant la circulation de l'information et en encourageant la remontée de projets.

Par ailleurs, plusieurs initiatives sont en attente, notamment autour de l'accompagnement des adolescents, qui ne pourront aboutir sans une implication concrète des antennes. Des projets comme la relance des « Tasses pour un bol » illustrent ce besoin d'engagement, à la fois sur le fond et sur la forme.

En conclusion, la FFMC Loisirs a franchi une étape importante dans sa reconstruction, mais doit encore structurer son déploiement local. Avec une mobilisation renforcée des antennes, elle peut consolider sa dynamique et amplifier son impact.

ORGANIGRAME

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE LA FFMC

Elles font partie de la FFMC et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique

- COMMISSION JURIDIQUE
- COMMISSION STOP VOL
- COMMISSION ERJ
- COMMISSION FORMATION

LES STRUCTURES

Créées par la FFMC pour répondre aux besoins des utilisateurs de 2 et 3 roues motorisés

- AFDM LA FORMATION DES MOTARDS
- mutuelle des motards
- ffmc loisirs

86 ANTENNES DÉPARTEMENTALES



FFMC

Fédération Française des Motards en Colère

LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Ce sont des associations d' envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FFMC et choisissent d'y adhérer

- Handicaps Motards Solidarité — l'Esprit Motard plus Fort que le Handicap !
- AMA — Association Motocycliste Alternative
- GMC — Gai Moto Club
- Club Triton France

LES ÉDITIONS DE LA FFMC

Crées par la FFMC et la Mutuelle des Motards en 1983 pour informer les usagers de 2 et 3 roues motorisés.

- Éditions de la FFMC
- Le pavé dans la mare — Moto Magazine

LA FFMC EST ADHÉRENTE DE LA FEMA

Federation of European Motorcyclists' Associations (Fédération des Associations de Motocyclistes Européennes).

FEMA — Federation of European Motorcyclists' Associations

C - PARTENAIRES
LES ACTEURS DU MONDE DE LA MOTO

CSIAM
CHAMBRE SYNDICALE INTERNATIONALE de l'AUTOMOBILE et du MOTOCYCLE

La Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM) représente depuis plus de 100 ans les constructeurs internationaux présents en France (deux-roues à moteur, véhicules légers et véhicules industriels).
La participation de la FFMC aux conférences de presse trimestrielles, au-delà des chiffres des ventes, permet à chaque fois à la FFMC d'exprimer ses positions et de répondre à des questions de journalistes sur les sujets du moment : le lobbying, l'évolution des permis moto, le CT2RM, ou la circulation inter-files.
Plusieurs points à noter sur les différents segments du 2/3RM en 2025

- Le marché des cyclomoteurs subit une baisse de 28,5% de ses immatriculations. Ce marché s'est effondré au cours des 10 dernieres années, concurrencé par les vélos et trottinettes électriques ainsi que par les voitures sans permis.
- Les immatriculations de tricycles ont diminué de 52,2 % en 2025.
- Les immatriculations des motos 125 sont en baisse de -18,6 %, toutes énergies confondues.
- Les immatriculations de motos et scooters de +125cc marque une baisse de -12,8 % mais reste le segment le plus important en 2025.

Les professionnels du 2/3RM ont du convenir que les promesses des lobbyistes du CT2RM, qui leur affirmaient une relance du marché par la mise au rebut des motos plus anciennes, n'ont pas été tenues.
La FFMC a aussi souligné que la baisse du marché n'est pas tant due à une désaffection du 2/3RM mais plutôt aux différents freins gouvernementaux (abandon du financement du permis moto par le CPF) et idéologiques de groupes politiques en place dans certaines instances et à la tête de certaines agglomérations.

La FFMC entretient des liens forts avec la FFM grâce à la volonté de son président, Sébastien Poirier, qui reconnaît en la FFMC un partenaire solide dans la défense de la pratique de la moto, que ce soit sur la route ou sur les circuits. Un dossier particulier tient aux cœurs de nos deux structures : le développement, la promotion et la gestion du Circuit Carole.
Mais pas que ! La mobilité est aussi une de leurs préoccupations.

Ainsi, tout comme la FFMC avec la FFM, la FIM travaille avec la FEMA pour plaider la cause de la moto au niveau européen. Eric Maldiney, mandataire FEMA pour la FFMC, a ainsi été proposé pour participer à la Commission pour la mobilité de la FIM.



De g. à dr. : Jean-Marc Belotti (FFMC PPC), Gwen-Aël Lamoureux (FFMC BN), Sébastien Poirier (Président FFM), Christophe Boulais (FFMC BN), Éric Thiollier (FFMC SN), Marc Itman (DTN FFM), Éric Maldiney (FFMC), Vincent Chaumet-Riffaud (DG FFM)

Le Collectif de défense des loisirs verts est aux chemins ce que la FFMC est à la route.

Depuis 30 ans, il agit pour le maintien des activités de loisirs verts dans les espaces naturels et les espaces ruraux et, tout comme la FFMC, défend la liberté de circuler.

Tous les ans, la FFMC s'associe aux journées des chemins en invitant les volontaires à rejoindre cette action pour montrer au grand public l'intérêt que portent les pratiquants des loisirs verts aux chemins ruraux et à la protection de leur environnement.

L'opération consiste en des chantiers de réouverture et d'entretien des chemins ruraux, ou de nettoyage de chemins souillés.



D - LOBBYING

RELATION AVEC LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

CONSEIL NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (CNSR)



Le CNSR travaille sur des thèmes très divers : éducation routière, deux-roues motorisés, cyclistes, piétons, seniors, santé, prise en charge des blessés, vitesse, addictions, distracteurs, infrastructures, management, mobilisation des branches professionnelles, automatisation de la conduite, aides à la conduite (ADAS). Les recommandations du CNSR sont disponibles sur le site conseilnational-securiteroutiere.fr.

Après une période de vacance due aux conséquences de la dissolution de l'Assemblée Nationale, la composition du CNSR a été fixée le 15 mai 2024. Ses membres ont été nommés par décret du 30 avril 2025 pour un mandat de trois ans. La réunion plénière d'installation s'est tenue le 10 juin 2025 au ministère de l'Intérieur.

Il comprend 73 membres titulaires d'acteurs de la sécurité routière et de représentants de la société civile.

En effet, sous l'impulsion de la FFMC lors du dernier mandat, il est apparu nécessaire d'améliorer le management local de la sécurité routière afin de l'harmoniser sur l'ensemble du territoire.



COMMISSION N°1

Éducation routière et apprentissage tout au long de la vie, risque routier professionnel.

COMMISSION N°2

Infrastructures, innovations technologiques, partage de la route, actions locales.

COMMISSION N°3

Santé, addictions, déviances comportementales, aptitude à la conduite, prise en charge des victimes.

Ainsi, des représentants de maires, de métropoles et de départements ont fait leur apparition parmi les membres.

Le CNSR comporte trois commissions dans lesquelles les membres travaillent aux futures recommandations (lors de la précédente mandature, 70% des recommandations du CNSR ont été adoptées en Comité Interministériel de la Sécurité Routière par le Premier Ministre), et un Comité des experts dont la vocation est d'éclairer les travaux des membres par son expertise technique.

Concernant la FFMC, l'ex-titulaire France Wolf a cédé la place à son suppléant, Didier Renoux, qui devient le titulaire. Isabelle Lebret de l'antenne PPC, est devenue sa suppléante. Le Président Yves Goasdoué a renouvelé sa confiance en la FFMC en lui confiant la vice-présidence de la commission 2. Ainsi, la FFMC participe aux réunions du bureau du CNSR, qui donne le « la » en orientant les travaux des trois commissions.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE (CSER)

Le CSER regroupe, à l'initiative de l'État, les acteurs de l'éducation routière, syndicats des écoles de conduite, des inspecteurs, des fournisseurs pédagogiques, des écoles de conduite indépendantes et des associations ayant un rôle de sécurité routière. Il est présidé par la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière (DISR). Les sujets abordés sont principalement techniques : réforme des permis, programmes de formation et contrôle des établissements avec la projection sur ce que devrait être l'enseignement de la conduite tout au long de la vie. Il permet d'intervenir AVANT la publication de certains décrets.

La réunion du nouveau collège a eu lieu le 05 janvier 2026. La prise en charge du permis moto par le compte personnel de formation (CPF) (que nous avions soutenu) a été retoquée car trop ouverte et a donné lieu à des débordements (voire des fraudes) : elle s'est soldée, pour la FFMC, par un recul. On revient à l'essence du CPF, une aide à améliorer des conditions d'emploi.

Le nombre de fraudes aux épreuves de code étant alarmant, les contrôles des centres (dont de nombreux centres de contrôle technique...) sont renforcés. Les grands réseaux devront s'engager à faire le ménage dans leurs franchises au risque de se voir retirer l'agrément de réseau. Le contrôle interne est plus économique par rapport à un contrôle direct de l'État...

Un groupe de travail "moto" s'est déroulé le 16 avril en très petit comité. La FFMC a insisté pour y participer car l'objectif était une réforme des examens afin de réduire leur durée et de gagner des disponibilités d'inspecteurs. Les propositions envisagées alors (plus de passager, plateau moins exigeant) n'ont pas été retenues, seule la durée de circulation a été réduite.
Concernant les délais de présentation aux examens, cela serait dû au taux de réussite. Pour nous il ne s'agit pas de faire un examen moins difficile, mais plus juste. Le « filtre » n'est pas le bon particulièrement en moto, qui valorise la maitrise technique et la confiance en ses capacités plutôt que la conscience du risque. Nous avons fait valoir ces arguments en direct avec Estelle Balit.
Mouvement des Sourds de France (MDS France) : Nous avons été sollicités par l'association MDS France concernant la traduction des épreuves de code en Langage des Signes Français. Nous avons appuyé cette demande auprès du CSER. L'association a été associée au dossier en cours, même si la solution trouvée n'est pas optimum selon eux, ils y travaillent désormais en direct avec la Délégation à la Sécurité Routière (DSR).



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS MOTOCYCLISTES EUROPÉENNES (FEMA)



La FEMA porte la voix des motards et des utilisateurs de deux-roues motorisés (2RM) auprès des institutions européennes. Elle entretient des contacts suivis avec tous les autres acteurs du monde du deux-roues motorisé et les institutions en charge de ces dossiers. Pour autant, la prise en compte de la mobilité en 2RM reste insuffisante.
La FEMA intervient donc régulièrement sur plusieurs dossiers. La sécurité routière, en premier lieu car la mortalité des usagers des 2RM reste importante. Les infrastructures routières via un groupe de travail mondial de 15 experts, dirigé par SMC (Sveriges MotorCyklister, association suédoise) et la FEMA qui a collecté toutes les informations disponibles sur les infrastructures sûres pour les motocyclistes.

En 2025, la FFMC a à nouveau participé aux tests mobilité proposés par la FEMA. La FEMA a fait le choix de réaliser ces tests mobilité tous les 2 ans : *Save the date !*

La FEMA est maintenant aussi un membre partenaire de la FIM (Fédération Internationale de Motocyclisme) pour la partie Commission Mobilité, dont les thématiques sont proches et concernent les usagers "non sportifs" de 2RM. La FEMA et la FIM mènent de nombreuses actions de lobbying ensemble, notamment en 2025 contre le CT2RM ainsi que pour la meilleure prise en compte de la réparabilité des véhicules plus anciens, qui se verrait limitée dans le futur.
La FEMA a évolué en 2024 et cela se poursuivra en 2025. Les associations WIMA et MTC ont décidé de venir nous rejoindre. La Fema ne dispose plus que d'un salarié et s'appuie un peu plus sur ses membres pour assurer les tâches courantes. A ce titre, la FFMC contribue au niveau de la gestion de la trésorerie.

Aussi, les organisations membres de la FEMA devront s'impliquer davantage, en matière de lobbying en local auprès de leurs élus européens ou de prospective pour rechercher l'adhésion de nouveaux membres, en particulier vers le sud de l'Europe, peu représenté. Nous tenons la liste des élus Européens actifs dans la commission Transports à votre disposition.



La FEMA recherchera à réduire ses coûts, par exemple en privilégiant les réunions en ligne. Enfin lors du Committee Meeting d'octobre la décision a été prise de plafonner à 12 K€ le montant de l'adhésion des membres ainsi que le nombre de voix afférent, afin d'éviter qu'une ou plusieurs organisations membres n'aient un poids trop important lors des votes.

Le bureau comprend sept membres. Les élections du Committee Meeting de février 2026 ont élu le bureau suivant :



Nous avons réaffirmé notre soutien à la FEMA et notre volonté de continuer à œuvrer avec elle. Nous mobiliserons toutes les ressources possibles pour aller vers l'atteinte des objectifs contributifs d'une meilleure prise en compte des utilisateurs de 2RM sur les routes européennes et internationales.

E - COMMUNICATION

2025-2026 marque une évolution de la stratégie de communication de la fédération, caractérisée par d'une évolution des outils digitaux mis en place l'année dernière et une diversification des canaux de communication. Il est également marqué par l'aspect plurithématique de l'équipe communication.

Sur le plan éditorial, le site national a maintenu un rythme de publication soutenu depuis mai 2025, soit 48 articles avec une diversité de sujets couvrant l'actualité moto, la sécurité routière et les actions militantes. En complément, la Fédération a envoyé 14 communiqués de presse sur 7 thématiques distinctes.

VIDÉOS

Sur l'exercice, à l'échelle nationale, la Fédération a produit 20 vidéos au format vertical et 3 vidéos au format horizontal pour un total d'environ 10 M de vues.

La visibilité de la Fédération (nombre de vues total 2024-2025 : environ 5 M), a donc doublé via les plateformes de communication externe.

Une évolution qui peut s'expliquer par la production d'un format mensuel "Flash Infos", lancé début 2026. Ces vidéos verticales ont permis d'installer un rendez-vous régulier, pédagogique et accessible. Ce format court contribue à améliorer la lisibilité des actions menées et favorise la fidélisation de la communauté tout en informant nos adhérents et le grand public.

.









Temps fort de l'année : la réalisation et la publication d'un documentaire consacré aux Relais Motards Calmos. Ce moyen métrage a permis de valoriser l'engagement terrain des bénévoles tout en permettant à la Fédération de participer au concours vidéo du Salon du 2 roues à Lyon.

NEWSLETTER

Les campagnes de newsletters mensuelles affichent une amélioration des performances, avec un taux d'ouverture en progression. Ces résultats confirment l'intérêt des adhérents et sympathisants pour les contenus diffusés.

L'exercice 2025-2026 traduit une communication plus moderne, plus structurée et plus performante.





La progression des indicateurs clés, le rajeunissement des audiences et la diversification des formats témoignent d'une stratégie efficace, en adéquation avec les enjeux actuels de visibilité et d'influence.

RÉSEAUX SOCIAUX

Grâce à ses vidéos, mais aussi à une activité accrue sur les différentes plateformes, la Fédération a vu son audience progresser de façon significative. L'augmentation des interactions, en corrélation avec l'augmentation de la visibilité, marque une amélioration de la pertinence du contenu, mieux ciblé, plus intéressant et rendu plus accessible. Cela traduit une meilleure adéquation entre les contenus proposés et les attentes des audiences.

QUELQUES CHIFFRES







Dans une logique d'élargissement d'audience, des collaborations avec des influenceurs reconnus du secteur moto, tels que Oroshi, Jeff-Greed et bad_biker75, ont été mises en place.

Ces partenariats ont contribué à accroître significativement la portée des messages, tout en modernisant l'image de l'association auprès d'un public plus jeune.

L'année a également été marquée par un investissement plus important sur TikTok.

La structuration de la communication interne a progressé, notamment grâce à une meilleure diffusion et relais des contenus par les antennes via un groupe sur Instagram. Cette organisation permet une harmonisation des messages à l'échelle nationale.

SALONS

La communication terrain a pris une nouvelle dimension grâce à la campagne des Super-Héros utilisée lors de grands salons motos. Les Super-Héros de la mobilité ont vu l'arrivée de 6 nouveaux héros, illustrant 6 nouveaux comportements et s'ajoutant aux 8 existants.

Un kit de communication numérique composé de visuels, de jeux pour animer le stand, de dossiers de presse, de goodies, de dépliants a été mis à la disposition des antennes... Ce kit a permis, après le Salon du 2 roues à Lyon, de décliner la proposition faite et d'avoir une cohérence visuelle sur l'ensemble des salons.





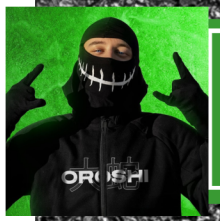


L'animation a particulièrement progressé cette année, ce qui a permis d'accroître la visibilité et l'impact des messages de prévention sur le terrain. Notre message a atteint différents types de publics Que ça soit des familles, des passionnés, des professionnels... la campagne a su les toucher, nous avons distribué plus de 2 000 porte-clés et cartes à l'effigie des super-héros

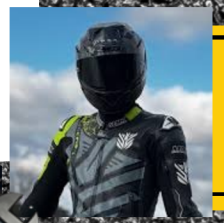
AVEC QUI NOUS AVONS TRAVAILLÉ



BAD_BIKER 75
25,6 k Abonnés



OROSHI BIKER
32,8K Abonnés



JEFF_GREED
94,4 k Abonnés
70k Abonnés



BOUTIQUE

Des produits en rapport avec la campagne de Super-héros de la mobilité (T-shirts et tours de cou) ont été ajoutés à la boutique. Le BN a engagé une réflexion afin de revoir la formule de la boutique : repenser la gestion des stocks, comprendre les produits attendus et mettre en place une logistique permettant d'assurer une livraison nationale.



E – JURIDIQUE

La FFMC, grâce à son réseau d'avocats ou professionnels du droit, motards et le plus souvent bénévoles, offre à ses adhérents des renseignements et de l'information sur les questions juridiques en lien avec l'usage de leur 2RM. Des articles juridiques sont venus régulièrement alimenter le site national. Elle a pu également s'appuyer sur leurs compétences pour l'assister devant les tribunaux comme lors des recours pour l'utilisation du Compte Personnel Formation (CPF) pour le permis A ou des recours locaux contre les ZFE. La FFMC travaille à étendre son réseau avec l'aide de nouveaux bénévoles. Une activité plus quantifiée permettrait de mieux mettre en lumière l'activité réellement réalisée dans le domaine juridique.

G – SYSTÈME D'INFORMATION

En 2026, nous avons été victime d'attaques informatiques sur notre site Internet et de tentative de siphonnage de nos contenus par des robots d'IA qui ont compromis l'accès à notre site. Elles ont pu etre jugulées grace à l'implication de militants bénévoles venus apporter leur compétences.
Grace à eux, et depuis presque 20 ans, la FFMC a su construire un système d'information (SI) militant, qui affirme son autonomie numérique vis à vis des GAFAM.



Le système est décentralisé puisque chaque antenne garde la main sur ses informations, ses adhérents ou les fichiers qu'elle souhaite partager. Le développement et la rationalisation/fiabilisation de notre système d'information se poursuit avec le soutien actif de nombreux militants béta-testeurs, ou experts.

Les formations dispensées par les salariés permettent aux bénévoles de prendre en main ces outils. L'espace adhérent accueille désormais, en plus de notre Cloud (espace de partage de fichiers), un extranet (espace de travail collaboratif), désormais accessible à tous les membres de bureau d'antenne. Mais aussi l'ensemble des applications GAEL (gestion des adhérents), CANAM (gestion des antennes), SCOTR (gestion de trésorerie) et SIDES (gestion des interventions ERJ).

La communication interne est assurée par un gestionnaire de listes, SYMPA, issu du logiciel libre et hébergé par OUVATON, coopérative numérique de l'ESS. SYMPA est piloté directement par CANAM. Par ailleurs, notre SI est désormais également accessible aux sociétaires membres de droit.

Le modèle de site antenne a été adapté pour être compatible avec les dernières versions du système de publication (SPIP). En 2025, la procédure de mise à jour a été sensiblement simplifiée. Ceci libère du temps pour la maintenance et l'évolution du modèle. Guillaume Pallot, adhérent FFMC69, est venu aider Norbert dans la réalisation des mises à jour importantes.

PARTIE 3: RAPPORT FINANCIER

A- INTRODUCTION

Cette année est marquée par une baisse significative des adhésions, l'année se terminant avec 7 690 cotisations, soit -14% par rapport à 2024.
Le volume des produits est conforme à la prévision mais en retrait vis-à-vis de 2024 (-4%).
Parallèlement, les charges sont en forte baisse par rapport à 2024, -6%, et même -8% par rapport à la prévision.
Cette baisse des charges et le maintien des produits au niveau envisagé permettent de terminer l'année avec un résultat positif de 36 771 €, pour un budget prévisionnel de -14 300€.

NOMBRE D'ADHÉRENTS

7690

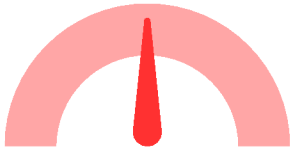


TOTAL DES RECETTES



605 713€

TOTAL DES CHARGES



568 942€

La situation bilancielle reste saine : nos disponibilités en fin d'année, 846 250€, permettent de couvrir près de 18 mois de charges.

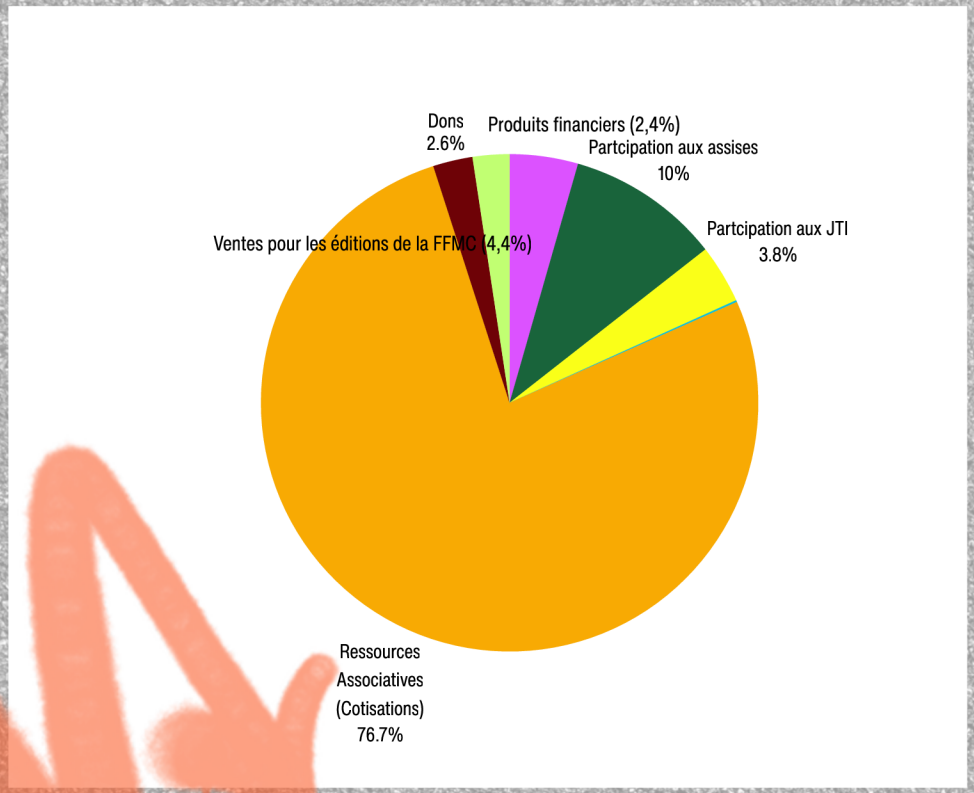
Cette thésaurisation est indispensable pour garantir notre pérennité et le paiement des charges nécessaires au fonctionnement de notre association telles, notamment, les salaires, loyers, déplacements, Assises, JTI, formations ERJ, événements et salons, aides aux antennes, ou encore notre soutien à notre filiale, les Éditions de la FFMC.

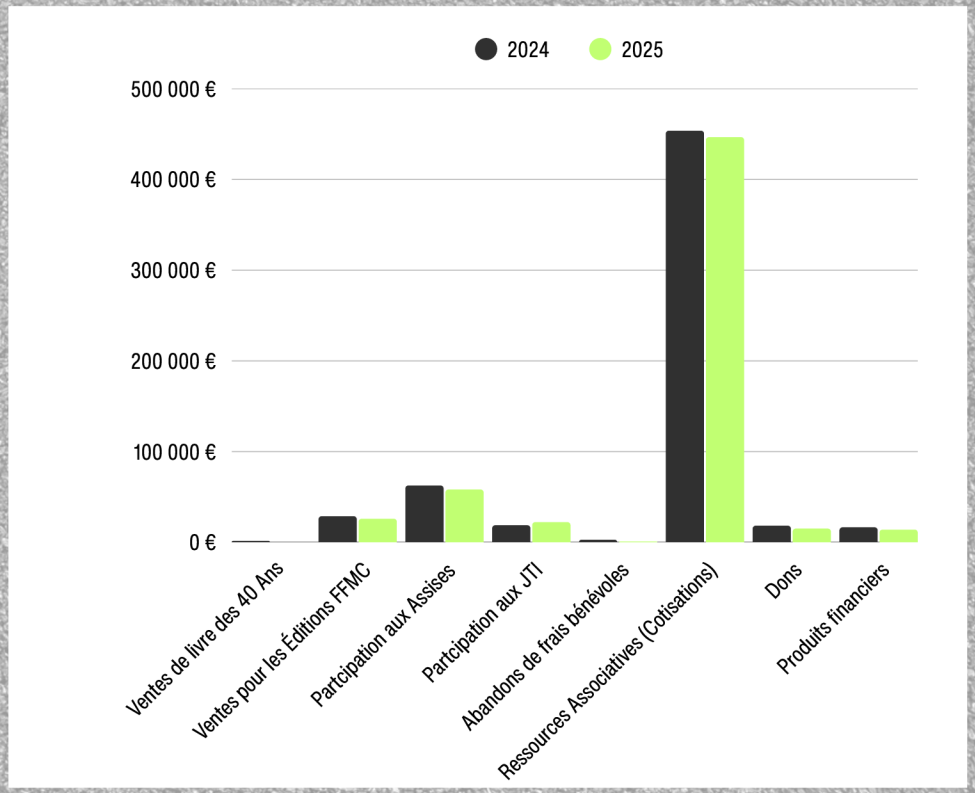


B - NOS RECETTES

Les recettes s'élèvent à 605 713€, en baisse de près de 23 K€ mais sont conformes à la prévision.

Pour une part, certaines enregistrent une baisse vs 2024 : ventes des abonnements pour les Éditions de la FFMC (-10%), participations aux Assises au Cap d'Agde moins onéreuse qu'à Ronce (-7%), ressources associatives, 446 506€, suite à la baisse des adhésions (-2%), dons associés aux adhésions (-18%) et produits financiers suite à une diminution des taux d'intérêt (-15%).





Les participations aux JTI ainsi que celles aux formations ERJ augmentent d'une manière mécanique par le fait d'un plus grand nombre de participants.

Les ressources associatives constituent près des ¾ des produits comptables et nos seules vraies ressources. Elles comprennent les adhésions des personnes physiques (214 K€ pour 7 690 adhésions) et les cotisations des personnes morales (dont les antennes, les associations autres et l'Assurance Mutuelle des Motards) pour environ 222 K€. Enfin, les dons, 15 K€, essentiellement reçus en ligne, dont l'évolution suit habituellement celle des adhésions.

Les adhésions 2025 marquent le pas et reviennent à un niveau proche de la moyenne sur les 10 dernières années. La mise en place du CT2RM, vécue probablement comme une fatalité, aura été un facteur de défaut d'adhésion, alors que nous maintenons notre opposition par le boycott notamment. Et plus préoccupant, nous ne parvenons pas à rajeunir nos effectifs. Ainsi de 2021* à 2025, les 39 ans et moins sont passés de 9,3% à 6,03%. En revanche, nos adhérentes restent présentes et se situent à presque 10% pour 8,72% en 2021*.

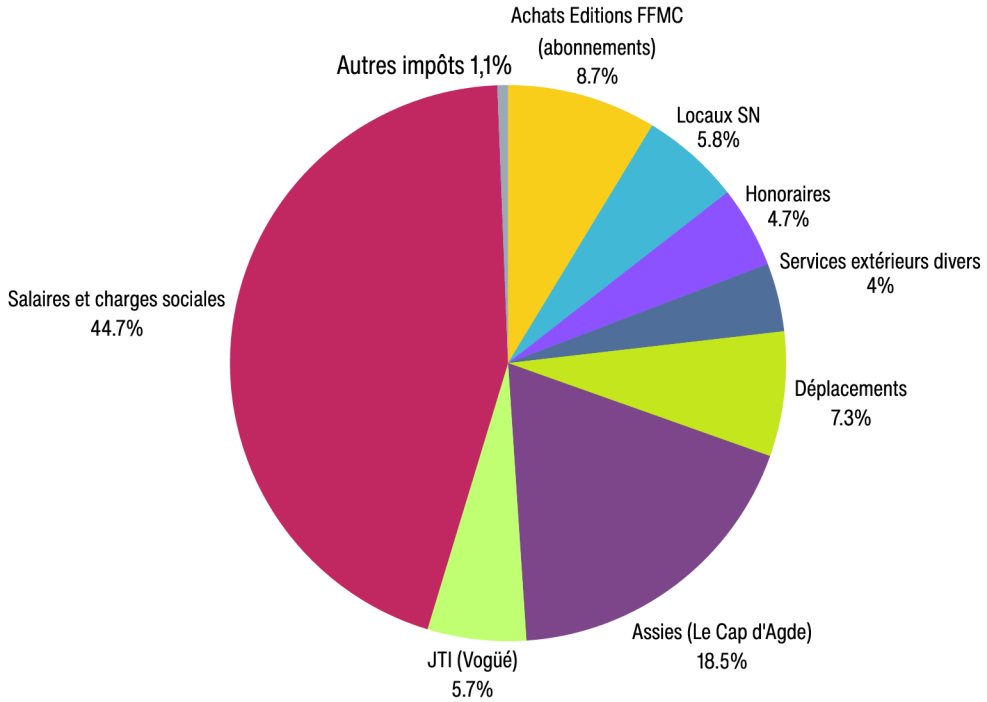
**En 2021 nous avions enregistré 7 931 adhérent(e)s.*

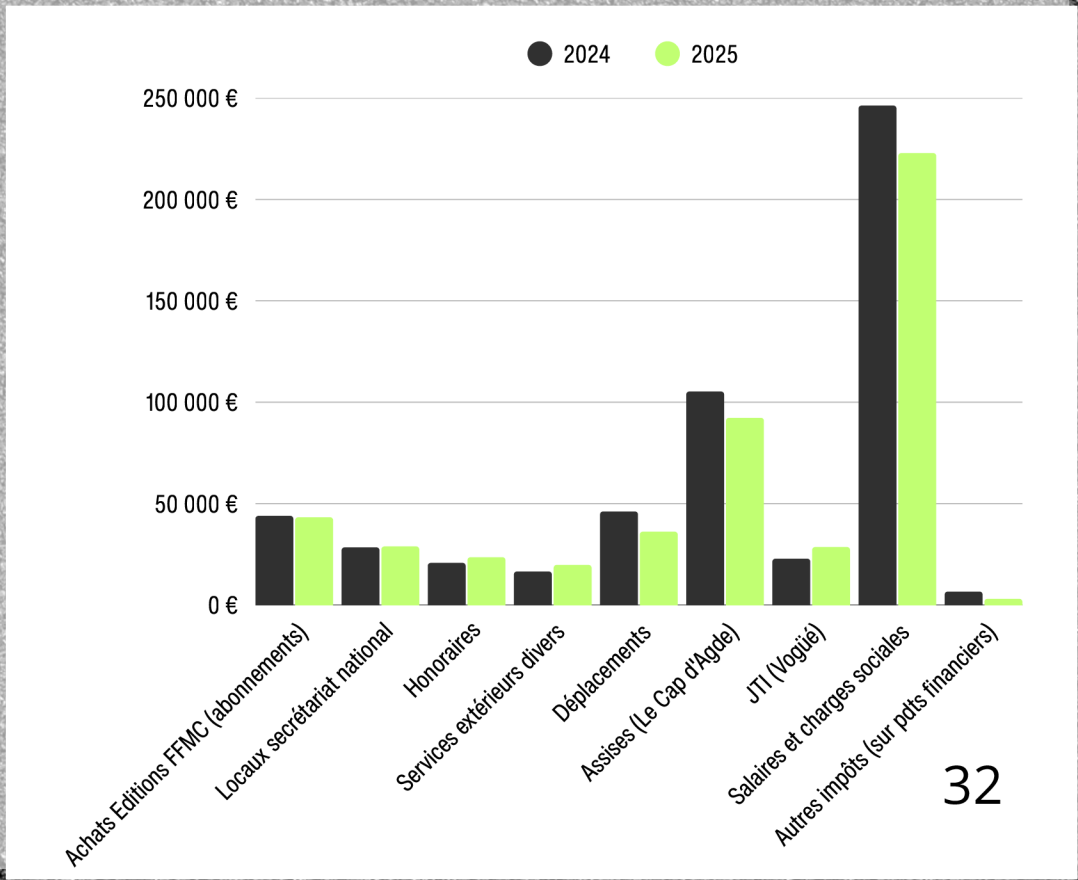
C - NOS DÉPENSES

Nos dépenses s'élèvent à 568 942€ et sont en baisse globalement de 6% par rapport à l'exercice précédent (606 279€).

Selon les postes de dépenses les résultats sont variables :

- Les achats d'abonnements versés aux Éditions sont restés stables.
- Les honoraires ont augmenté (+14%) mais moins que la prévision, du fait notamment que 2 formations ERJ ont été réalisées au lieu des 3 prévues.
- Les services extérieurs divers sont en hausse de 20 % (Ouvaton, Mailjet, SaxoPrint, GoToMeeting, Adobe, abonnements presse, Canva, Carole, *etc.*).
- Les déplacements sont en diminution, mais avec un BN incomplet, grâce à la maîtrise des frais kilométriques, et quelques visios.
- Le loyer et les charges locatives de notre siège à Montreuil n'ont pas subi l'augmentation de 8% annoncée.
- Le tarif des Assises au Cap d'Agde bien inférieur à celui pratiqué à Ronce Les Bains.
- Les salaires et taxes afférentes en baisse suite à la modification des effectifs salariés : départ en retraite du Délégué Général et un recrutement en alternance avec les aides qui accompagnent ce type de contrat.
- L'impôt de 24% lié à nos produits financiers, pour cette troisième année sachant que la baisse résulte du fait qu'en 2024, nous nous étions acquitté des exercices 2023 et 2024.



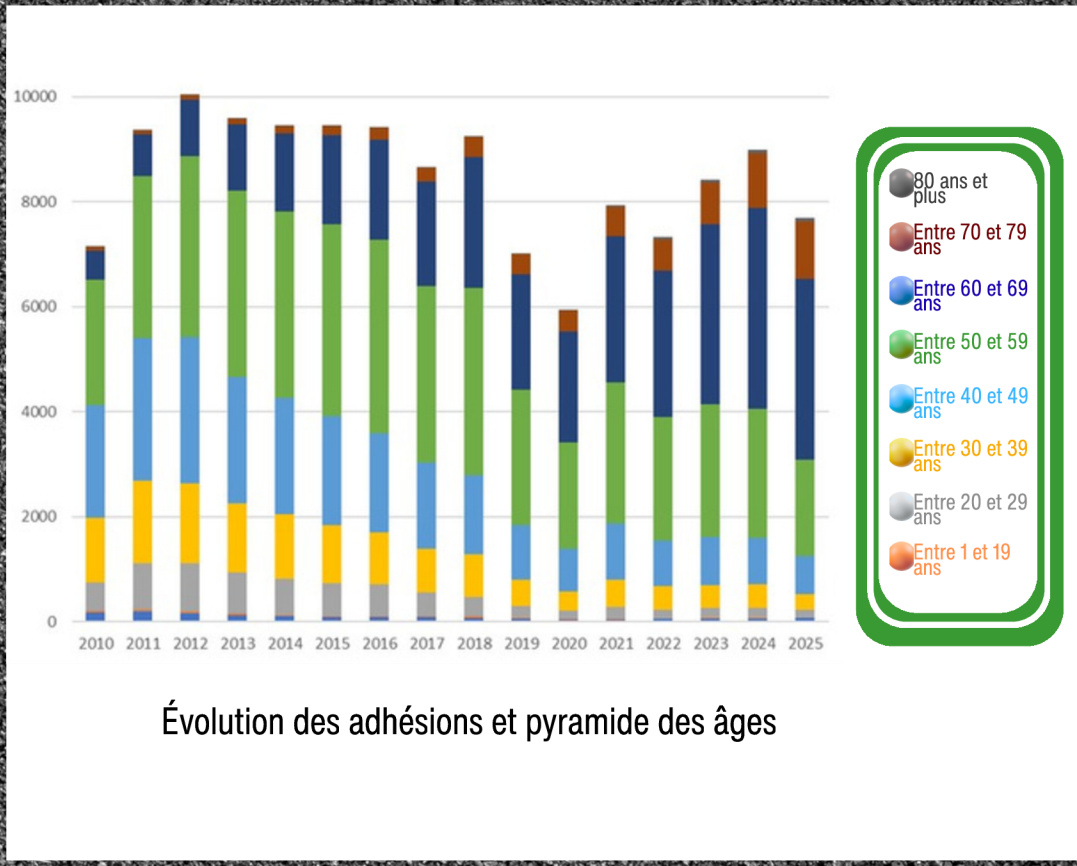


D - PERSPECTIVES

Au 8 mai, les adhésions restent en retrait : 6 249 adhérents, 66.6% de ré-adhésion. L'année dernière à la même date il y avait 6 736 adhérents, soit une baisse de - 7,23 %.
Nos prévisions 2026 révisées et 2027 en tiennent compte. Nous devrons pouvoir compter sur ces années à venir sur le maintien, au meilleur niveau possible, de toutes nos ressources associatives.
Côté charges, nous poursuivrons l'aide aux Éditions ainsi que le soutien aux salons et événements et accentuerons les actions de formation ERJ et formation des militants. Les événements nationaux, Assises et JTI, ainsi que les déplacements resteront des postes importants.

Le fond de solidarité peut être demandé pour les antennes ayant des difficultés financières pour être présentes aux événements nationaux (assises, JTI, ...) ou pour toute autre circonstance justifiée.

Prévisionnels	2025 prévi.	2025 réalisé	2026 prévi.	2026 révisé	2027
Produits d'expoitation	**605 300**	**605 714**	**571 600**	**564 100**	**564 200**
Achats et charges externes	381 100	326 163	352 800	357 900	365 100
Charges de personnel et impôts	232 000	222 803	242 500	242 500	247 500
Autres charges d'exploitation	6 500	19 978	5 600	6 100	6 500
Total des charges d'exploitation	**619 600**	**568944**	**600 900**	**606 500**	**619 100**
Résultat d'exploitation	**-14 300**	**36 770**	**-29 300**	**-42 400**	**-54 900**



Évolution des adhésions et pyramide des âges

PERSPECTIVES

Notre société a connu de profonds changements au cours des dernières années. Les enjeux sociaux, environnementaux, économiques, politiques ont impacté notre monde.
Les idées ont été remplacées par l'idéologie. Le dialogue avec certains élus et membres du gouvernement devient de plus en plus difficile. Là où il était auparavant possible de se faire entendre malgré les divergences de vue, nous constatons que certains, aujourd'hui, refusent le dialogue.
Il est aussi important de pouvoir rassembler l'ensemble des motards et d'adopter une attitude offensive, déterminée, et unifiée, tout en restant pragmatique.
Sans perdre du vue notre volonté de construire le futur dans un esprit de partage et de considération des uns et des autres.
Pour porter nos revendications, transmettre nos positions et communiquer aisément avec l'ensemble des acteurs du monde de la moto, les médias, les élus, les institutions, il est devenu évident que les militants puissent recevoir des formations adaptées. Cela fait aussi suite aux travaux du GT PA de 2025.
La richesse de notre mouvement, c'est l'engagement de chacun de nous. Il nous apparaît indispensable de préparer nos militants en leur proposant des formations adaptées.
2026 a ainsi vu la mise en œuvre d'un nouveau cycle de formations, qui va s'accentuer notamment sur les domaines suivants : **Média-training, Prise de parole en public, Lobbying, Formation de formateurs, Coordination d'une antenne.**

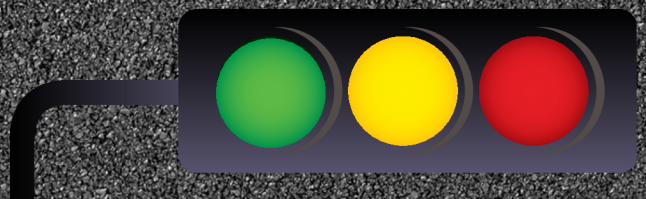
La **communication** est aussi une composante essentielle pour la FFMC. Outre les moyens traditionnels (web, newsletter, communiqués de presse), la mise en place d'une nouvelle signature (les super-héros de la mobilité) déclinée sur plusieurs salons et différents articles va être renforcée. Cette signature permettra de communiquer avec de nombreuses personnes sur le comportement et la prévention, et de transmettre une autre image de la FFMC.
2026 est donc le démarrage d'une nouvelle stratégie de communication, afin d'être en accord avec l'image que souhaite diffuser la FFMC, avec la mise en place d'outils d'évaluation. Cette campagne s'appuiera sur la vidéo, via les réseaux sociaux. Dans le même temps, les relais via les influenceurs continueront à faire connaître la FFMC à un public plus large.
Après les ateliers proposés aux JTIs sur la **transmission** et l'**accueil** de nouveaux adhérents, voici venu le temps de la mise en œuvre.



GLOSSAIRE

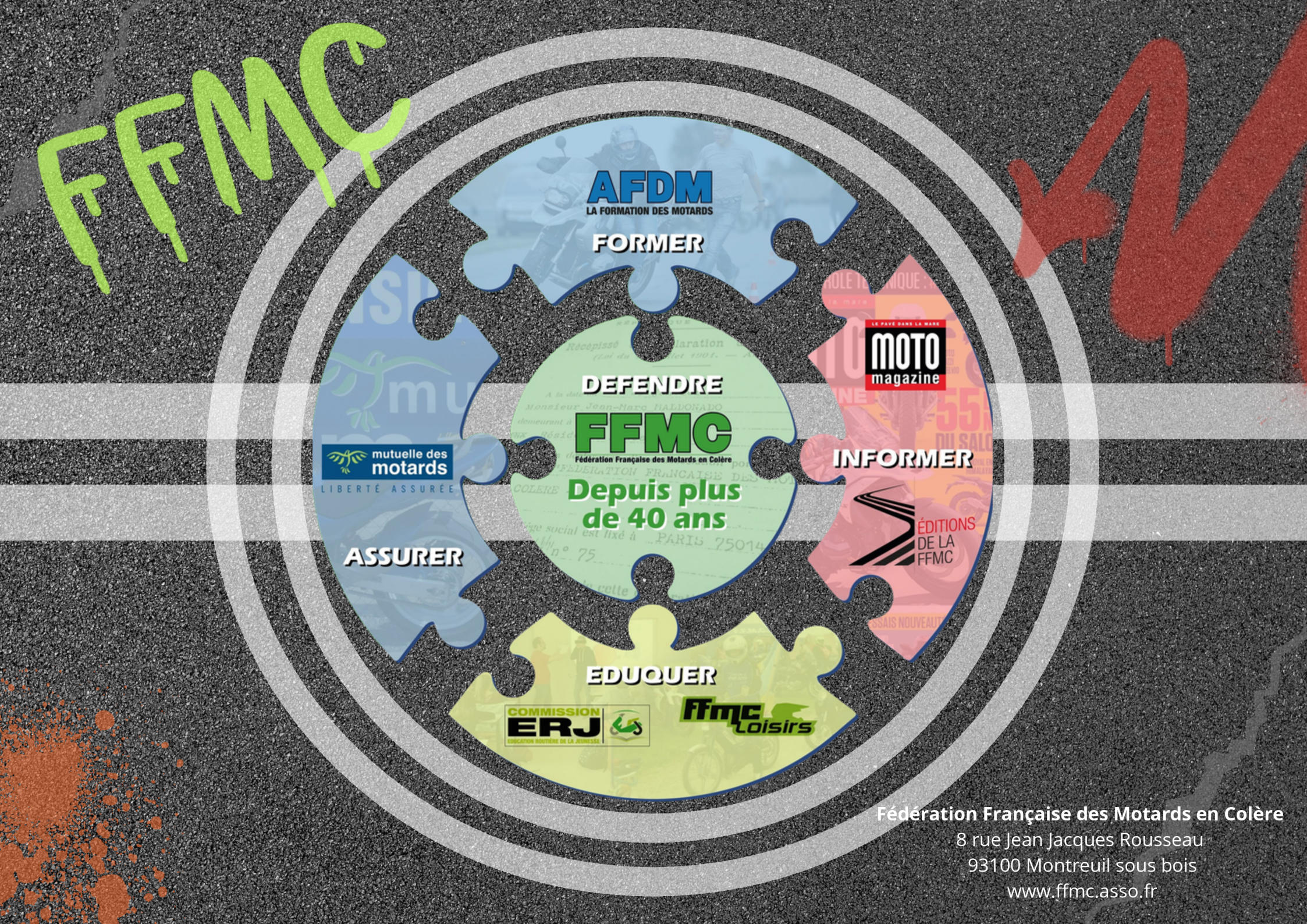
VOCABULAIRE DE LA FÉDÉRATION

BN : Bureau National.
CANAM : Centralisation de l'annuaire normalisé des antennes.
CDR : le Conseil de Région est le lieu d'échange et de travail entre les antennes départementales, les structures et les filiales de la FFMC ils sont organisés au moins une fois par an.
CIF : Circulation inter-files.
CJ : Commission Juridique.
CR : Compte rendu.
ERJ : Éducation routière de la jeunesse.
ESS : Économie socile et solidaire.
FFMC : Fédération Française des Motards en Colère.
GAEL : Gestion des adhésions en ligne.
GEM : Grands Événements Moto (24H, Bol d'Or, Salons, etc.).
JTI: Journées techniques et d'information.
MAIDS : Motorcycle Accidents In Depth Study, est l'étude la plus approfondie actuellement disponible sur les accidents de deux-roues motorisés en Europe.
PDASR : Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.
SIDES : Suivi des interventions décentralisées dans les établissement scolaires.
SN : Secrétariat National.
SR : Sécurité Routière.
TN : Trésorerie Nationale.
ZFE : Zone à faibles émission.
2RM : Deux roues motorisés



ORGANISMES EXTÉRIEURS

40M : 40 millions d'Automobilistes, association d'automobilistes.
ACEM : Association des Constructeurs Européens de Motocycles Association regroupant certains constructeurs.
ADEME : Agence pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie, organe de l'État étudiant les moyens d'économiser l'énergie et de limiter les rejets polluants.
CDSR : La Commission départementale de sécurité routière, présidée par le préfet d'un département a surtout un rôle consultatif en matière de sécurité routière.
CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement. Le CEREMA est né de la fusion des 8 CETE, du CERTU, et du SETRA.
CISR : Conseil Interministériel de la Sécurité Routière, il réunit les ministres concernés (transports, intérieur, éducation nationale...). Il est chargé de décider de la politique de sécurité routière.
DSR : Direction de la Sécurité Routière.
IDSR : Intervenant départemental de Sécurité Routière. Ceux sont des personnes issues des associations d'usagers de la route ou de corps d'État liés à la sécurité routière, participants à des actions de prévention.
LCVR : Ligue contre la Violence Routière, association de défense des victimes de la route.
LDC : La Ligue de Défense des Conducteurs, association d'usagers de la route
ONISR : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière, organisme chargé de compiler les statistiques de sécurité routière et de publier des rapports.



Fédération Française des Motards en Colère
8 rue Jean Jacques Rousseau
93100 Montreuil sous bois
www.ffmc.asso.fr